



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est **Madame DEHEAN Laurie**, domiciliée rue du Vieux Château 6 à 6230 Viesville.

Le terrain concerné est situé **rue Quewée à 6230 Pont-à-Celles** et est cadastré **Pont-à-Celles (1) section A n° 317N**.

Le projet consiste au **placement d'un conteneur pour le stockage de matériels maraîcher**.

Le projet déroge au **plan de secteur** : non conforme à la zone ;

Le projet s'écarte du **Guide Communal d'Urbanisme** et du **Schéma de Développement Communal** : non conforme à la zone ainsi que du **Guide Communal d'Urbanisme** zone '**A4. Aire des constructions semi-continues de type villageois**' (matériaux de façade, matériaux de toiture, recul avant, profondeur, largeur, hauteur, toiture) : non conforme aux indications du **Guide Communal d'Urbanisme** car celui-ci ne prévoit pas ce type d'installation.

Le dossier peut être consulté dans les locaux de l'Administration communale, Place Communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES, les jours ouvrables suivants :

- Les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.
- Les mardis et jeudis de 8h30 à 11h45 ;
- Les samedis de 9h30 à 11h30 (uniquement sur rendez-vous 24 heures à l'avance auprès du Service Cadre de Vie au 071/84.90.65).

L'enquête publique est ouverte le 02/06/2025 et est clôturée le 16/06/2025.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer par courrier ordinaire **du 02/06/2025 au 16/06/2025**, à l'attention du Collège communal, à l'adresse suivante : Administration communale de Pont-à-Celles, Place Communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES ou à l'adresse électronique suivante : cadredevie@pontacelles.be.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PU/2025/028**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service Cadre de Vie (Mmes Adélaïde CAMBIER et Laura GOLARD - Tél. 071/84.90.65) de l'Administration communale de Pont-à-Celles ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'Administration communale de Pont-à-Celles, Service Cadre de Vie, le 16/06/2025 à 9 heures.

Date d'affichage de l'avis d'enquête : **le 28 mai 2025**

A Pont-à-Celles, le 15 mai 2025,

Par le Collège Communal,

Le Directeur général,

Gilles CUSTERS



Le Bourgmestre,

Philippe KNAEPEN